

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE
ANNEXEE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2019
COMMUNE DE GIRONCOURT SUR VRAINE

Le Compte Administratif 2019 de la commune de GIRONCOURT SUR VRAINE présente les réalisations de l'exercice, en dépenses comme en recettes. Il retrace l'exécution de l'année budgétaire passée, contrairement au budget primitif qui formalise la prévision pour l'exercice à venir.

Le présent document a pour vocation d'expliquer et d'analyser le Compte Administratif 2019.

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A) Les Dépenses

1. Les charges à caractère général (chapitre 011)

Les dépenses à caractère général s'élevaient en 2018 à 261 240.79 € contre 311 208.03 € en 2019, soit une hausse de 49 967.24 € qui se justifie par une hausse des dépenses en énergie, en entretien et réparations de bâtiments publics, (32 546.85 € de réparations diverses) et en valeur comptables des immobilisations cédées pour la somme de 20 895.72 € (vente d'une tondeuse auto-portée).

2. Les dépenses de personnel (chapitre 012)

Les dépenses en personnel représentaient en 2018, 434 442.67 € contre 425 354.57 € en 2019, soit une dépense inférieure de 9 088.10 € qui s'explique par l'embauche de 3 personnes pour pallier aux congés d'été en lieu et place de 6 en 2018.

3. Les subventions et participations (chapitre 65)

178 098 € étaient prévus, seuls 141 468.95 € ont été dépensés. Il s'agit des participations syndicales budgétaires pour les travaux d'enfouissement de réseaux (électriques et téléphoniques), des travaux de réhabilitation de la rue des Mésanges, moins onéreux que prévu dans les estimations.

4. Les charges financières (chapitre 66 et 16)

Les intérêts des emprunts sont passés de 10 892.53 à 12 051.65 €, en raison d'un emprunt de 600 000.00 € déclenché fin 2018 pour financer différents travaux d'investissement, dont la réhabilitation du site de l'étang de la Lochère.

B) Les recettes

1. La fiscalité

Les produits des impôts et taxes ont accusé une très légère baisse entre 2018 et 2019 en passant de 968 428.87 € à 968 349.00 €, soit une différence de 79.87 €.

2. Les dotations et participations

La taxe additionnelle aux droits de mutation a été réévaluée, une somme de 6 929.00 € avait été budgétée en tenant compte de la taxe versée en 2018 (6 929.87 €), alors que la commune a pu encaisser 26 491.73 € en 2019.

II La section d'investissement

A) Les Dépenses

1 507 558 € de dépenses budgétées pour 1 018 043.73 € de dépenses réalisées.

489 669.02 € prévus pour les travaux de la rue des Mésanges contre 386 909.02 € réalisés sur le terrain (les sommes budgétées étaient des estimations).

132 894.47 € avaient été budgétés dans le cadre de futures acquisitions de terrains, seuls 6 369.65 ont été dépensés pour la simple raison que les successions ont pris beaucoup plus de temps à se régler auprès des notaires.

100 000.00 € avaient été budgétés dans le cadre de travaux de requalification de la place de la mairie. Seules les études concernant ce dossier verront le jour en 2020.

En ce qui concerne l'aménagement et l'extension de la salle des sports, seules une partie des études a été effectuée en 2019, les travaux démarreront seulement en 2020.

B) Les recettes

1 164 311.00 € de recettes inscrites (sans le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement) pour 1 217 429.51 € réellement reçues, l'écart positif de 53 118.51 € tient au versement de subventions inattendues : 26 423.07 € de Certinergy (travaux d'éclairage extérieur rue des Mésanges) +

29 305.00 € du Département + subvention exceptionnelle versée par la Poste dans le cadre de travaux d'aménagement d'une agence postale (13 348.80 €) + 20 895.72 € de sortie de bien (vente d'une tondeuse)

Conclusion :

Le Compte Administratif 2019 de la commune dégage un excédent d'investissement de 199 385.78 € qui s'explique essentiellement par le fait que d'importantes acquisitions de terrains n'ont pu se réaliser en 2019, faute de successions réglées (132 894.47 € de prévus contre 6 369.65 € de réglés). De même qu'une somme de 100 000 € avait été bloquée dans le cadre d'un projet de requalification de la place de la mairie alors qu'aucune étude n'a pu être engagée en 2019.

Le Maire,

Joël BRESSON